



Si l'alimentation est essentiel à l'être humain, de nombreuses inégalités existent quant à l'accès à une alimentation saine et équilibrée.

LE DIAGNOSTIC

## 6 ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE

PHOTO : © COHADE

**Le droit à l'alimentation est un droit fondamental reconnu par la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Cependant, l'accès à une alimentation saine et équilibrée, n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. De fortes inégalités existent et persistent, avec des conséquences non négligeables sur la santé d'une part, mais également sur l'éducation, la sociabilisation, l'emploi etc.**

Sur le territoire de Saint-Flour Communauté, les acteurs de la solidarité agissent chaque jour pour lutter contre la précarité alimentaire, notamment le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saint-Flour, les équipes Saint-Vincent, le Secours Populaire et Catholique et les Restos du Coeur.

**Le Projet Alimentaire Territorial permet de travailler à améliorer le système alimentaire du territoire afin qu'il soit plus juste, entre autres, qu'il permette :**

- de favoriser l'accessibilité à des produits de qualité à tous et toutes,
- de recréer du lien social et de l'insertion par les activités agricoles et agro-alimentaires,
- d'innover en matière d'aide alimentaire pour redonner une dignité aux personnes bénéficiaires.

La lutte contre la précarité alimentaire présente un caractère multidimensionnel :



#### Un enjeu social et économique

En France, en 2017, environ 8,9 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté dont 5 millions avec moins de 867€ par mois.



#### Un enjeu sanitaire

La part de mortalité attribuable à l'alimentation s'évalue à 15%. De plus elle a une influence sur certaines pathologies comme le cancer, l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardio-vasculaires. À cela s'ajoute l'utilisation de produits phytosanitaires ayant des impacts sanitaires, avec en première ligne les agriculteurs et agricultrices.



#### Un enjeu agricole

D'une part, de nombreux(ses) agriculteur(rice)s vivent sous le seuil de pauvreté. D'autre part, les politiques nationales et européennes ont contribué à créer une dépendance entre la lutte contre la précarité alimentaire et l'écoulement de la surproduction du modèle agricole industriel actuel.



#### Un enjeu environnemental

Les choix alimentaires ont des impacts écologiques importants.

Cette lutte est corrélée à la diversité des situations et des besoins des personnes. Or, la réponse donnée aujourd'hui repose majoritairement sur l'aide alimentaire. Cette solution, efficace et nécessaire, est basée sur une réponse à court terme. Elle n'apporte malheureusement pas de réponse à long terme, et le fond du problème a tendance à perdurer.

Levier d'action direct sur la précarité alimentaire, le développement de l'accessibilité alimentaire permettrait de mettre en place des solutions pérennes. Les dernières recherches nationales sur cette question soulignent les différents volets composant l'accessibilité alimentaire :



#### L'accessibilité économique

C'est la corrélation entre le prix de l'offre et le pouvoir d'achat des personnes. Elle est le premier facteur d'inégalité d'accès à une alimentation de qualité.



#### L'accessibilité pratique

Cela regroupe la condition physique, le milieu de vie, les possibilités de mobilité, l'accessibilité à du matériel adapté et le temps disponible.



#### L'accessibilité culturelle

C'est la possibilité d'avoir une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques. L'alimentation est effectivement un vecteur social et culturel fort, associé à notre identité et notre relation aux autres.



#### L'accessibilité psychosociale

Cette dernière fait référence à la capacité et la possibilité d'accéder à l'information, la comprendre, la transmettre. C'est aussi la question des capacités à mettre en œuvre des recommandations.

Le territoire de Saint-Flour Communauté est majoritairement concerné par les questions d'accessibilité économique, pratique et psychosociale.

L'accessibilité psychosociale, qui fait notamment référence à l'accès à l'information et la sensibilisation, est traitée dans la partie Alimentation et santé.

## 6.1 L'ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE : UNE POPULATION CARACTÉRISÉE PAR UN REVENU MOYEN PEU ÉLEVÉ

### 6.1.a LE SEUIL DE PAUVRETÉ ET LES HABITUDES ALIMENTAIRES

#### AU NIVEAU NATIONAL

En 2016, l'institut de sondage IPSOS, en partenariat avec la Fondation Daniel et Nina Carasso, a réalisé une étude sur les pratiques alimentaires des Français, au regard des enjeux sanitaires, environnementaux et socioéconomiques.

Cette étude révèle que 50% des foyers ayant un revenu annuel inférieur à 14 400€ (supérieur au seuil de pauvreté estimé à 12 753€ en 2021), estiment avoir des difficultés à :



**CONSOMMER DES  
FRUITS ET LÉGUMES  
FRAIS TOUS LES  
JOURS**



**PRÉPARER 3 REPAS  
ÉQUILIBRÉS ET SAINS  
PAR JOUR**



**CONSOMMER DU  
POISSON AU MOINS  
UNE FOIS PAR  
SEMAINE**

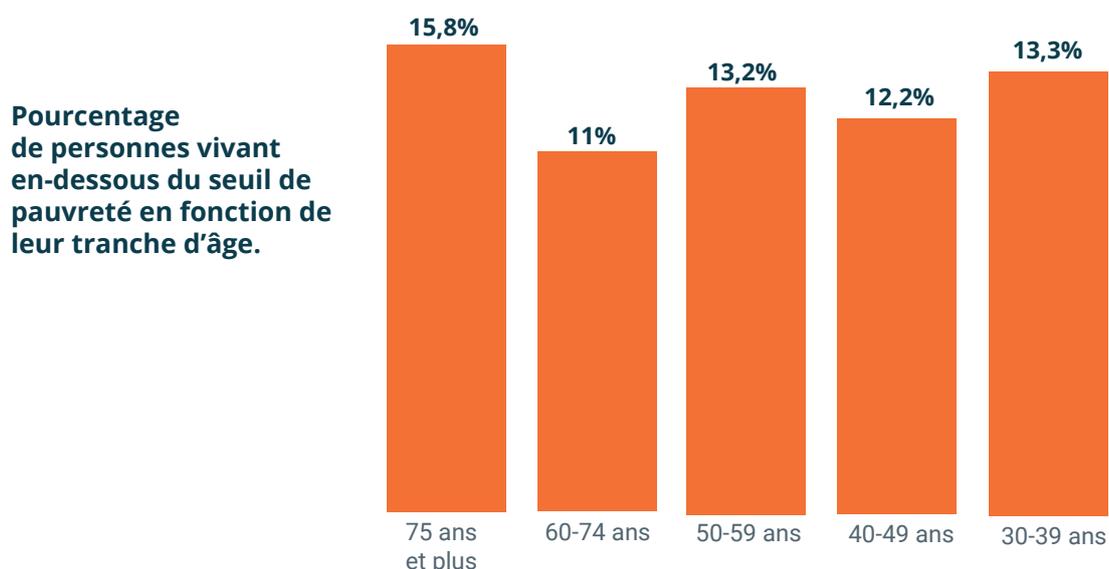


**PAYER LA  
CANTINE POUR  
LES ENFANTS**

#### AU NIVEAU LOCAL

Source : INSEE (Dossier complet EPCI) 2020

À Saint-Flour Communauté 12,9% des foyers du territoire vivent en dessous du seuil de pauvreté et les personnes de plus de 75 ans sont les plus concernées.



Les statistiques du territoire ne permettent pas de connaître précisément la part de foyers vivants sous le seuil de pauvreté. À cela s'ajoute qu'une partie des ménages fiscaux (60%) n'est pas imposable. Cependant, ces différentes données permettent de souligner qu'environ 1/8 de la population du territoire peut se retrouver à rencontrer des difficultés pour consommer de façon régulière des produits frais et de qualité. Pour pallier ces problématiques d'accessibilité économique, un réseau d'acteurs et d'initiatives s'est structuré sur le territoire.

#### 6.1.b L'AIDE ALIMENTAIRE À SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ

L'aide alimentaire, premier levier actuel pour lutter contre la précarité alimentaire, prend diverses formes : la distribution alimentaire, les épiceries sociales et solidaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé.

Au niveau du territoire de Saint-Flour Communauté différents acteurs agissent pour apporter des solutions répondant aux besoins de premières nécessités mais aussi favoriser la prise d'autonomie de ces publics fragiles.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Ville de Saint-Flour gère une épicerie sociale et solidaire ouverte deux fois par semaine. Celle-ci est parfois approvisionnée par les surplus de production du jardin communal, dont la production est normalement destinée à la cantine de la crèche.

De plus, le Centre Social de la ville gère une quinzaine de jardins familiaux, généralement mis à disposition de foyers aux revenus modestes, ainsi que des ateliers cuisine de sensibilisation aux repas équilibrés pour des personnes en situation de précarité.

La Banque alimentaire et les Restos du Coeur réalisent des distributions de panier alimentaire.

Enfin, la Ville de Saint-Flour avec le cabinet Compas a réalisé deux diagnostics sociaux (2013 et 2021) de son territoire. Ce travail mené avec le Centre Communal d'Action Social a pour but d'orienter les actions sociales mises en œuvre. Le dernier diagnostic a dégagé trois enjeux :

- réadapter le dispositif social en direction des bonnes cibles,
- rendre attractif les actions sociales en y intégrant notamment du culturel,
- travailler à l'inclusion sociale des plus fragiles sans oublier la question des aidants.

À une échelle supra, le Projet Alimentaire Territorial permet de travailler à améliorer le système alimentaire du territoire afin qu'il soit plus juste, entre autres, qu'il permette

- de favoriser l'accessibilité à des produits de qualité à tous et toutes,
- de recréer du lien social et de l'insertion par les activités agricoles et agroalimentaires,
- d'innover en matière d'aide alimentaire pour redonner une dignité aux personnes bénéficiaires.



## 6.2 L'ACCESSIBILITÉ PRATIQUE : UN TERRITOIRE CARACTÉRISÉ PAR UNE POPULATION ÂGÉE ET UNE MOBILITÉ DOMINÉE PAR LA VOITURE

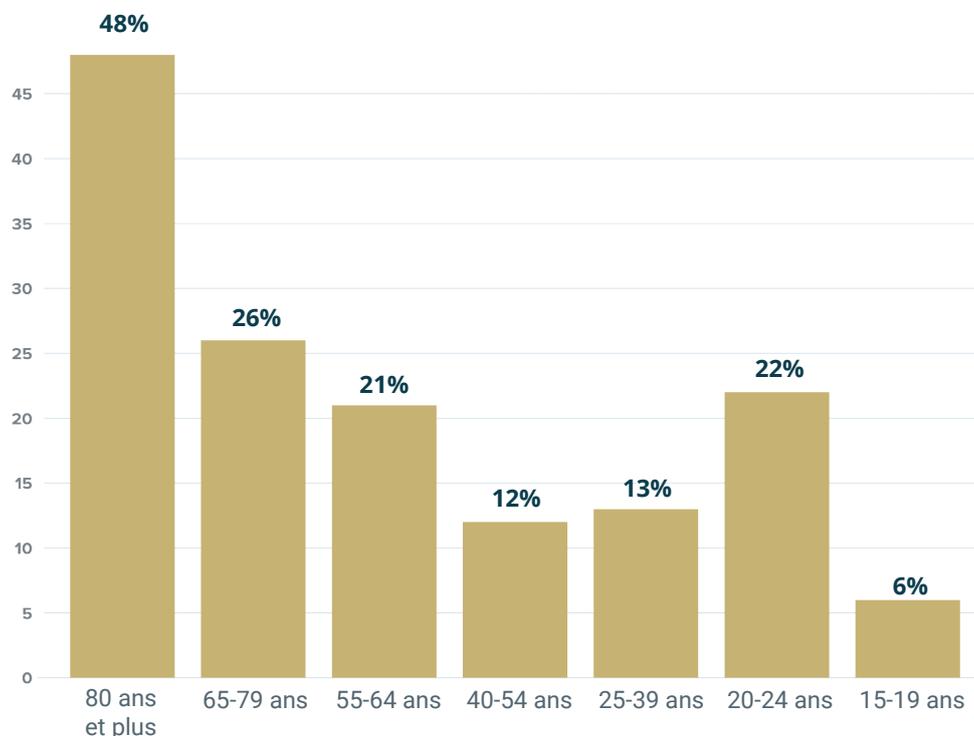
Source : Fondation de France 2014

Saint-Flour Communauté est un territoire rural, de moyenne montagne, à faible densité de population. La question de la mobilité est un sujet important au niveau local. La majorité des trajets se fait en voiture, et bien que les infrastructures locales soient de bonne qualité, les contraintes géographiques et climatiques ne sont pas négligeables.

Mais la question de la mobilité n'est pas la seule qui intervienne dans l'accessibilité pratique. Sur le territoire, un nombre important de personnes vivent seul à leur domicile. Parmi les plus de 65 ans par exemple, 26% vivent seul à domicile. Ce chiffre augmente à 48% chez les plus de 80 ans.

### TAUX DE PERSONNES DE PLUS DE 15 ANS VIVANT SEUL, CLASSEMENT EN FONCTION DE LA TRANCHE D'ÂGE SUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

Source : INSEE (Dossier complet EPCI) 2020



L'isolement est défini par le Larousse comme « l'état de quelqu'un qui vit isolé et qui est moralement seul ». Cette situation est mesurée, dans les études, avec l'âge, la situation familiale, le lieu de résidence, les ressources financières et les relations sociales.

Les conséquences de l'isolement sont multiples et la malnutrition en fait partie. L'alimentation est aussi un des leviers pour combattre ce phénomène : partage de repas, aide pour les courses, jardins partagés...

Une étude nationale, menée en 2013, dans le cadre de Monalisa, acronyme de « mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des personnes âgées » a mis en évidence que :

- 27% des français présentent un seul réseau social (professionnel, familial, territorial ou associatif) soit une situation à risque d'isolement social ;
- 1/4 des personnes en situation d'isolement relationnel sont des personnes âgées de plus de 75 ans.

Au regard des caractéristiques géographiques, sociales et démographiques de la population de Saint-Flour Communauté, celle-ci est sujette à l'isolement :



Pour tenter de pallier cet isolement, et le risque de malnutrition associée, plusieurs actions sont menées sur le territoire :

- les deux restaurants du 3<sup>e</sup> âge situés en ville haute et en ville basse sont portés par le CCAS de la ville de Saint-Flour en lien avec les clubs aînés ruraux ;
- le portage de repas à domicile pour les personnes âgées assuré par Saint-Flour Communauté ;
- les aides pour les courses réalisées par l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et l'Aide et Service à Domicile (ASeD).

De plus, au niveau national, l'initiative des jardins inter-générationnels peut être soulignée. Cette action consiste à mettre en relation des personnes âgées possédant un jardin qu'elles ne sont plus en capacité d'entretenir avec des personnes souhaitant avoir accès à un jardin. Par ce biais, les risques d'isolement sont diminués (visite de la personne âgée) et les possibilités d'accès à des produits frais et de qualité (potager) sont favorisées.

## LE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE

### Les enjeux de l'accessibilité alimentaire

L'accessibilité alimentaire est tributaire de plusieurs dimensions. Sur le territoire de Saint-Flour Communauté les dimensions économique et pratique sont majeures.

Aussi les acteurs de la solidarité et du social ont mis en place un réseau pour subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité. Aussi bien par des actions permettant de pallier les difficultés du quotidien (la distribution alimentaire) que par des actions qui permettent une autonomie des personnes (les jardins familiaux).

SOUS-THÉMATIQUE	Enjeux
<b>ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE</b>	Animer un réseau d'acteurs autour des jardins familiaux, partagés, intergénérationnels. Mener une réflexion sur les problématiques du territoire liées à la précarité alimentaire.
<b>ACCESSIBILITÉ PRATIQUE</b>	Veiller au maintien du réseau des magasins de proximité et de commerces ambulants.
<b>ACCESSIBILITÉ QUALITATIVE</b>	Accompagner les fournisseurs des repas livrés à domicile vers un approvisionnement en produits locaux et labellisés de qualité.